

Réf: Dossier N° 113020

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET REHOBOTH CONSULTING » en abrégé
« RECO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI,
Lot 5021, Ilot 440

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET REHOBOTH CONSULTING »

en abrégé « RECO »

Objet : FORMATION (EN LANGUES ET AUTRES ENTREPRENEURIALES) ; TRADUCTION ; ENTREPRENARIAT APPLIQUE ; DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI,
Lot 5021, Ilot 440

Dirigeant(s) : M GNOKA SHEGUY THIERRY-ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05065 du 09/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24954/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

